



SALLE OTFRIED DOSSIER TECHNIQUE



CONTACTS

Direction : Mme Marie-Aude Schaller
07 84 24 41 67 - m.schaller@wissembourg.fr

Chargé d'administration : M. Romain ROUSSEAU
06 18 48 88 18 - r.rousseaux@wissembourg.fr

Régisseur général : M. Pascal STENGEL
06 47 76 33 20 - p.stengel@wissembourg.fr

Régisseur technique : M. Sébastien DALPHRASE
06 12 04 43 27 - s.dalphrase@wissembourg.fr

Technicien : M. Thomas DHEURLE
06 19 82 29 44 - t.dheurle@wissembourg.fr

www.nef-wissembourg.fr



6 rue des écoles 67160 WISSEMBOURG

49°02'10.00" N - 7°56'49.00"E



VUE DE LA SCÈNE, GRADINS DÉPLIÉS



VUE DE LA SCÈNE, GRADINS REPLIÉS



PRÉSENTATION DE LA SALLE ET DU PLATEAU

Type de salle : à plat

Gradin fixe : 138 places

Gradin télescopique : 275 places

Capacité : 413 places, 397 places avec 8 places PMR

Revêtement sol : parquet noir mat

Accès au plateau : plain-pied

Déchargement : plain-pied

Dimension des portes : 3,5 x 3,5 m

Ouverture du cadre de scène : mini : 8 – maxi : 16m

Hauteur du cadre : mini : 6m – maxi : 7,35m

Largueur de mur à mur : 20m (allemande à allemande : 17m)

Profondeur à partir du rideau de scène : 10m

Hauteur sous grill : 9m

Hauteur du nez de scène : plain-pied

Dégagement :

Cour : oui

Jardin: oui



Plateau avec accès décor

Loges :

- Sous la scène

Accès escalier, un à cour et un au lointain

4 loges individuelles + 2 loges orchestre (douches individuelles, sanitaires, kitchenette, salon commun, studio répétition, Wi-Fi, retour de scène

- Niveau scène, une loge PMR avec douche et sanitaire, Wi-Fi.

Buanderie : niveau loge.

Lave-linge, étendoir, centrale vapeur, table à repasser



Accès véhicule



Accès décor

ÉQUIPEMENT DU PLATEAU

Rideau d'avant-scène : velour noir, électrique avec commande en régie et plateau

Écran : écran cinéma (Polichinelle)

Dimensions : 16m x 7m

Emplacement : entre perche 11 et 12

Tapis de danse : dimensions : 14m x 10m

Pendrillons : 5 plans 8m x 2,75m

2 plans 8m x 4m

Fonds : 1 sur patience manuel 19m x 8,00m sur perche 19

Frises : 5x : 17m x 2m

Perches : 22 porteuses motorisées à vitesse fixe (dont 1 allemande côté jardin et 1 allemande côté cour)

CMU : 250 Kg

Diamètre : 50 mm

Longueur : 16 m

REMARQUE : La perche 19 est occupée par les rideaux de fond de scène. La perche 1 est occupée par la frise du cadre de scène.

Alimentation électrique :

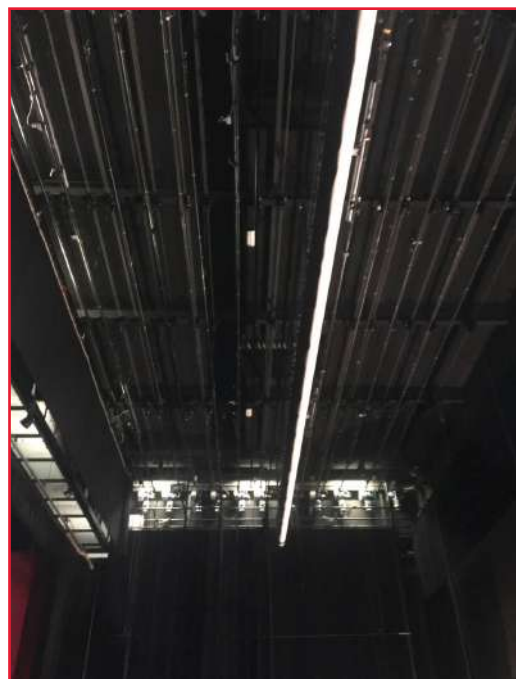
Socle P17-125 A, face jardin

Socle P17-32 A, face jardin

Divers : piano Yamaha CF, 30 praticables type Samia, 90 chaises d'orchestre, 10 pupitres

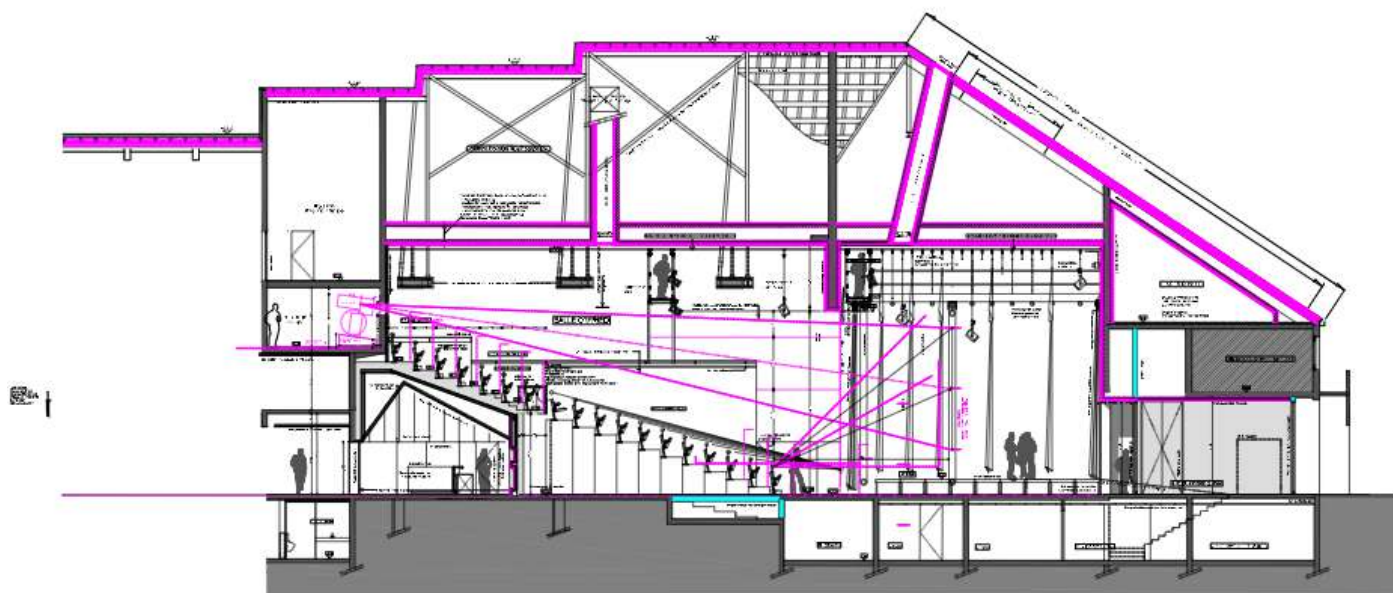


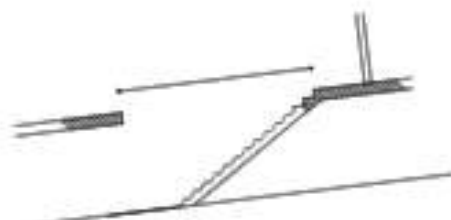
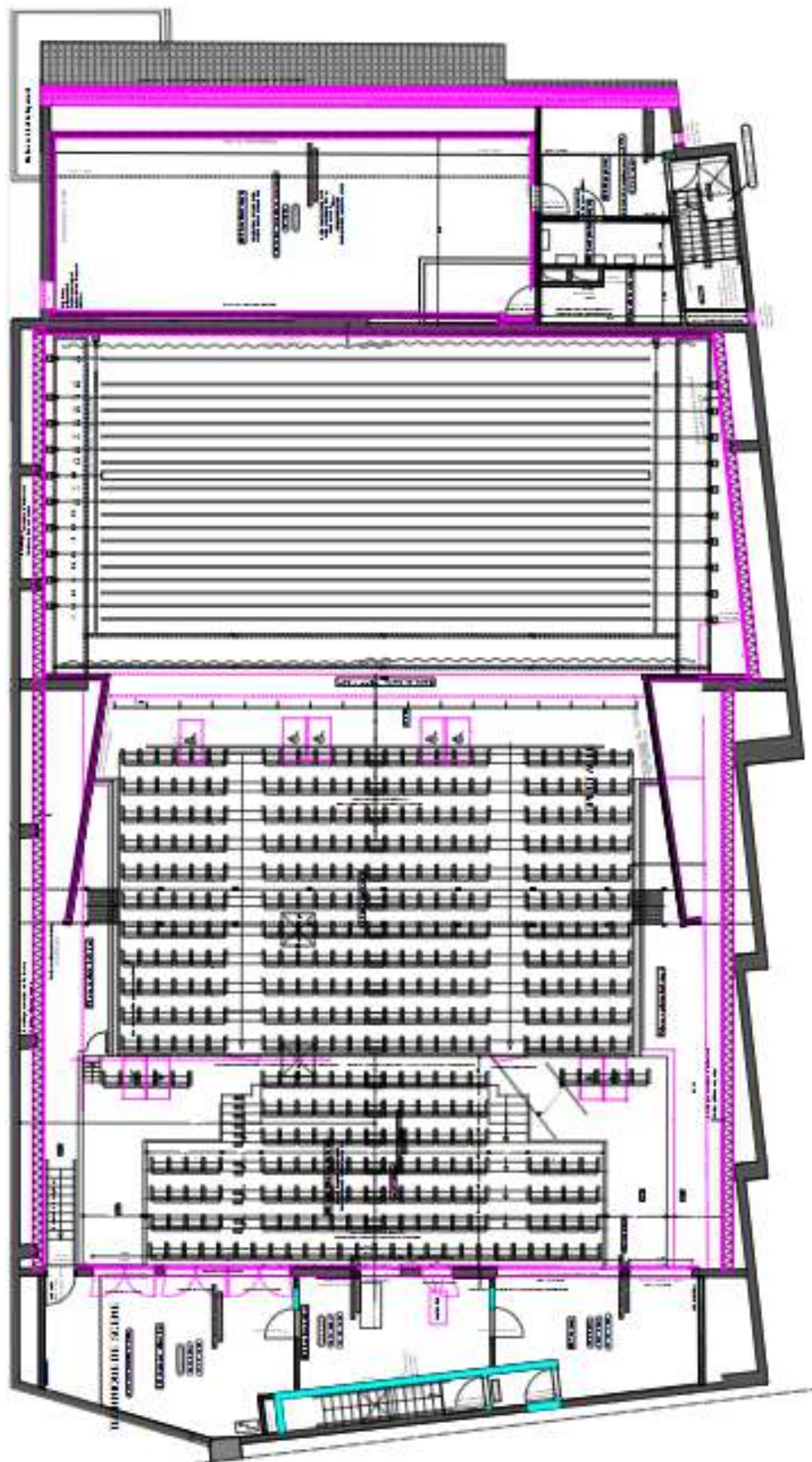
Grill technique

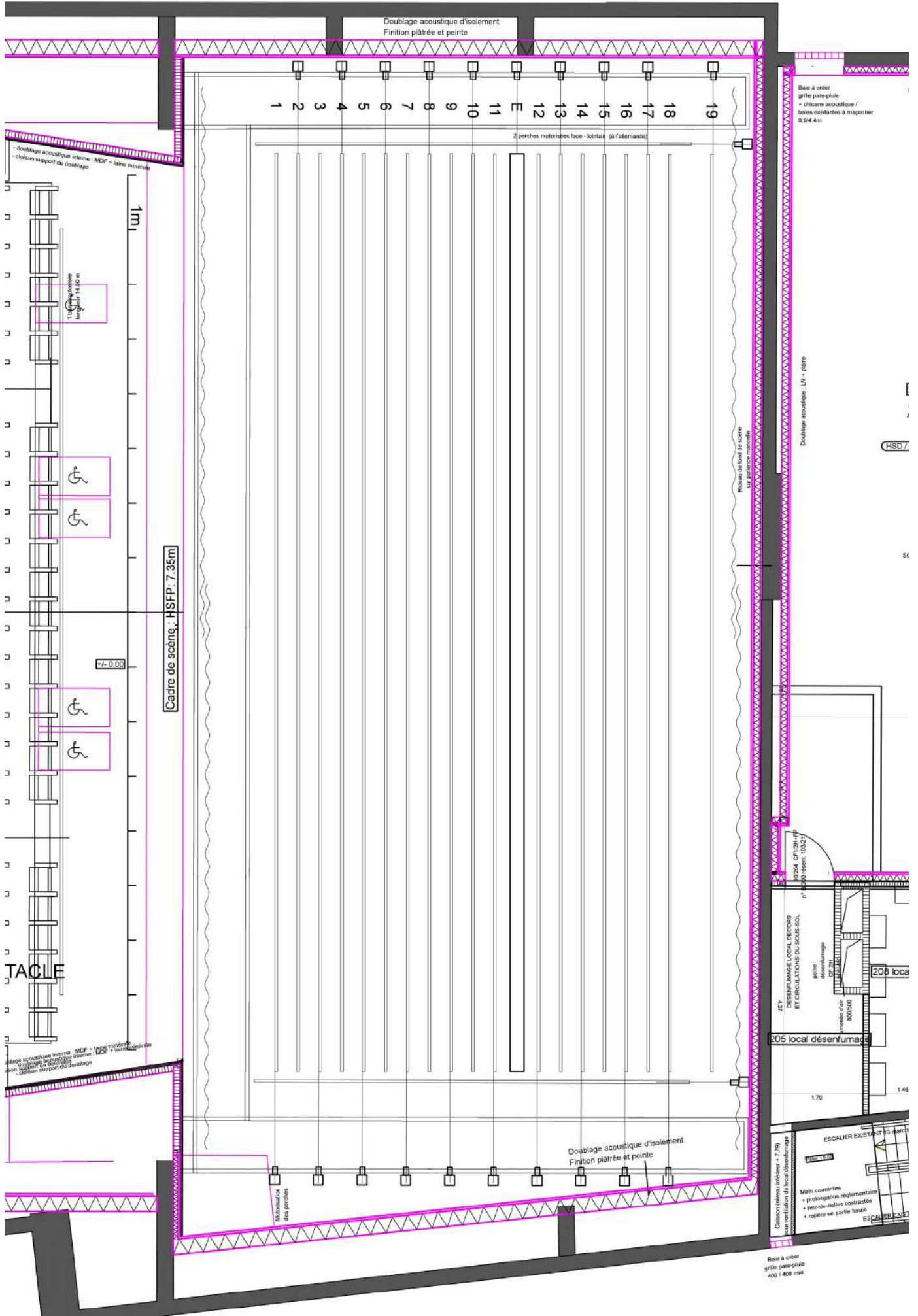


Grill technique

Les plans au format DWG sont disponibles sur demande.







Doublage acoustique d'isolement
Finition plâtrée et peinte

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 E 12 13 14 15 16 17 18 19

2 perches motorisées face - icône (à l'allemande)

- doublage acoustique interne : MDF + laine minérale
- cloison support du doublage

1m

1.50 m
longueur de scène

♿

♿

Cadre de scène, H.SFP: 7.35m

±0.00

♿

♿

TACLE

- doublage acoustique interne : MDF + laine minérale
- cloison support du doublage

Doublage acoustique d'isolement
Finition plâtrée et peinte

Microstation
des perches

Régulé de fond de scène
sur patteuse manuelle

Doublage acoustique 1M + plâtre

DESINFUMAGE LOCAL, DECORS
ET CIRCULATIONS DU LOUIS-SOL
n° 205 local désenfumage

DESINFUMAGE LOCAL, DECORS
ET CIRCULATIONS DU LOUIS-SOL
n° 206 local

gallon
désenfumage

niveau d'air
800/500

ESCALIER EXISTANT 1/3

ESCALIER EXISTANT 2/3

Bain à crêper
grille pare-pluie
400 / 400 mm

Caisson (niveau inférieur + 7.79)
pour ventilation de local désenfumage

Main courantes
+ prolongation réglementaire
+ nez-de-culac contrastés
+ repère en partie haute

HSD/1

SC

TYPE	NOMBRE	DÉSIGNATION
MIX	1	YAMAHA LS-9-32
MIX	1	MIDAS VENICE 240
MIX	1	YAMAHA MG124 CX
DIFF	1	LINE ARRAY NEXO GEO S
DIFF	4	SUB NEXO RS 15
DIFF	2	NEXO PS 15 R2 (SIDE FIELD)
DIFF	2	NEXO PS 10 (RAPPELS DE SALLE)
DIFF	3	NEXO NXAMP 4X1
HP	2	NEXO PS 15 R2
HP	8	NEXO PS 15
HP	2	NEXO PS 10
HP	2	SUB NEXO LS 500
AMPLI	2	NEXO NXAMP 4X1
PÉRIPH	2	RACK EQ BSS-966 + DBX 166 XL
PÉRIPH	1	RACK 4 X DBX 166 XL
PÉRIPH	1	RACK SPX 2000 + SPX 990 + 2 X DBX 166 XL
PÉRIPH	1	CDJ NUMARK NDX 500
CÂBLE	1	MULTIPAIRE KLOTZ 32/8 50M
MIC	6	DI BSS AR133
MIC	3	CANFORD DI 100
MIC	2	DI STEREO AUDIOWERKZEUG
MIC	5	SM 58
MIC	5	SM 57
MIC	1	BETA 87A
MIC	2	SENN E606
MIC	1	SENN E602-2
MIC	2	BETA 91A
MIC	4	SENN E604
MIC	2	SENN MD421-2
MIC	2	KM 184 MT
MIC	2	AKG C414 XLS
MIC	4	AKG C451 B
MIC	2	AKG C353-EB
MIC	2	AKG SE300 B + CK 91 + TIGES PUPITRES
MIC	2	MICRO PUPITRE SAMSON CM20P
MIC	1	SYSTEME HF SHURE GLXD4 + BETA58
MIC	1	SYSTEME HF SHURE GLXD4 + BETA87A
STAND	16	GRAND PIED MICRO
STAND	8	PETIT PIED MICRO
STAND	7	PIED MICRO TABLE
STAND	6	PIED HP
STAND	2	BARRE COUPLAGE SUB
COM	1	CENTRALE CANFORD PS711

ÉQUIPEMENT LUMIÈRE

TYPE	NOMBRE	DÉSIGNATION
JEU	1	ELEMENT 2 ETC
JEU	1	PRESTO AVAB
GRADA	3	CHILI PRO ZERO 88 / 24 X 16A (FIXE)
GRADA	8	ROBERT JULIAT DIGIT TOUR 6 X 16A (FIXE)
GRADA	3	ROBERT JULIAT DIGIT TOUR 6 X 16A (MOBILE)
GRADA	1	RACK ROBERT JULIAT 4 X DIGIRACK 6 / 24 X 16A (MOBILE)
PROJ	8	PC 650W ADB
PROJ	36	PC 1000W ROBERT JULIAT 310H
PROJ	16	PC 2000W ROBERT JULIAT 329H
PROJ	50	PAR 64
PROJ	1	DEC 611 SX ROBERT JULIAT
PROJ	6	DEC 613 SX ROBERT JULIAT
PROJ	17	DEC 614 SX ROBERT JULIAT
PROJ	8	DEC 713 SX ROBERT JULIAT
PROJ	8	DEC 714 SX ROBERT JULIAT
PROJ	8	HORIZIODE ADB ASYMETRIQUE ACP 1001
PROJ	20	PAR LED IGNITION PLATINIUM RGB
PROJ	8	PAR 36 F1 SPOT
PROJ	4	PAIRE ACL PAR 64
PROJ	2	PAIRE RAMPE BRABO RAMPE BRABO
PROJ	6	FUNSTREAP DMX OXO
PROJ	1	ROBERT JULIAT POURSUITE SUPER KORRIGAN 1149
DIV	1	MACHINE À FUMÉE UNIQUE2.1
DIV	4	PIED DE PROJECTEUR STAIRVILLE 30KG/3M
DIV	4	PIED DE PROJECTEUR MANNFROTTO 30KG/3M70
DIV	4	BARRE DE COUPLAGE 6 POINTS
DIV	22	PLATINE SOL
DIV	1	BOULE À FACETTES

ÉQUIPEMENT VIDÉO

TYPE	NOMBRE	DÉSIGNATION
PROJ	1	SANYO PDG-DHT 8000L F 38.4-59.9MM
PROJ	1	EPSON EMP-TW 700 F 31.9-38.3MM
DIV	1	SHUTTER DMX
DIV	1	ECRAN AUTO-PORTÉ ORAY 2M X 2M

Les matériaux utilisés sur scène devront être traités au préalable suivant les normes en vigueur, un certificat de classement devra être communiqué à la direction technique avant toute installation sur le plateau. La présence d'un agent SSIAP1 est assurée par la structure ou le locataire.

Les installations de type décor, structure, accroche, devront répondre à toutes les normes en vigueur concernant leurs utilisations, un certificat de normalisation et d'utilisation devra être communiqué à la direction technique avant toute installation sur le plateau.

L'implantation d'un décor sur scène face au public doit respecter une distance minimum de 2 mètres.

Il est interdit d'encombrer le passage entre la scène et le premier rang de spectateurs et les dégagements en général.

Il est interdit d'occulter les éclairages de secours.

N'est autorisé à actionner les porteuses, à accéder aux passerelles et au grill de la scène que le personnel du théâtre et le personnel désigné.

Pour tout travail effectué sur le grill technique, les outillages à main doivent être liés à une ceinture de travail. Une zone de sécurité d'interdiction d'accès correspondant à la zone de travail au grill doit être balisée au plateau.

Toute intervention sur ce grill devra être signalée aux régisseurs.

Le théâtre possède divers moyens d'accès en hauteur (échelles parisiennes, escabeaux...), leur utilisation se fera dans les règles de l'art.

Les réglages lumière se font soit avec une nacelle élévatrice (1A) soit à l'échelle. Seul le personnel habilité est autorisé à effectuer le réglage des projecteurs et l'allumage des gradateurs.

Toute pré-implantation n'est possible que sous réserve de la disponibilité de notre plateau. Merci de nous la faire parvenir 1 mois avant votre arrivée.

Notre théâtre possède un parc de gélamines dans les références courantes. Pour vos besoins, veuillez contacter les régisseurs.

Si la régie doit être installée en salle, cette disposition devra faire l'objet d'une négociation avec la direction.

Vous voudrez bien noter qu'à aucun moment les spectateurs ne devront être soumis à une pression acoustique supérieure à 102 décibels.

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail. Aucune intervention si minime soit-elle, ni aucun motif d'urgence ne peuvent justifier le non-respect des consignes de sécurité.